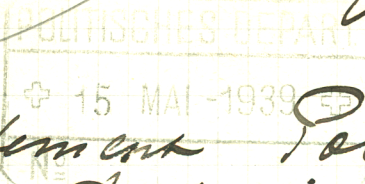


appel  
 B. 32.11.a - R.Z.

Neuchâtel le 14. V. 1939

  
 Département Politique Fédéral  
 Division des Affaires Étrangères  
à Berne

Monsieur le Chef de la Division

Sans nouvelle à ma lettre du 14. V. 39  
 par laquelle, je vous priais d'inviter  
 la Légation Suisse à Berlin de s'intéresser  
 au sort de mon fils, Bertrand Maurice,  
 actuellement en prison préventive à Berlin-Moabit  
 sous l'inculpation d'un délit politique.

Nous attendons avec anxiété quelques  
 renseignements sur cette affaire qui nous  
 paraît bien suspect, connaissant le caractère  
 de notre garçon, assez impulsif, mais ne  
 faisant pas de politique.

Mais par les temps actuels, surtout dans  
 certains pays, ou les étrangers, pour un  
 excès de langage, sont mis en prison  
 et très souvent déportés dans les camps  
 de concentration, d'où ils n'en sortent plus vivant.

Ce jeune homme de 23 ans, plein  
 de santé, parti, il est vrai, contre notre



notre volonté, pour ce faire une nouvelle situation, ne mérite pas qu'on l'abandonne à son triste sort.

Vous comprenez notre angoisse, Monsieur, aussi je vous prie de presser la Légation Suisse à Berlin de s'occuper attentivement de son cas.

J'ai demandé quels seraient les frais d'un avocat, car mes ressources, comme employé partiel, sont modestes.

J'ai six enfants, dont quatre encore à ma charge.

Dans l'attente de quelques nouvelles et me recommandant à votre bienveillante attention, pour protéger de votre haute autorité la vie de notre garçon.

Je vous prie, Monsieur le Chef, de m'adresser l'assurance de ma haute considération.

Alf. Parand  
Ecluse 10  
Menchätel

P.S. Serait-il possible de correspondre avec mon fils, peut-être par l'entremise de la  
Légation Suisse à Berlin